

Colonies apprenantes

40 enfants et jeunes Annemassiens partent cet été

Au regard des conséquences générées par la Covid-19 sur les plans psychologiques, économiques et scolaires, un accompagnement exceptionnel a été mis en place par le Gouvernement afin de proposer des colonies aux enfants et jeunes de moins de 18 ans cet été.

Ces colonies labellisées, dites « apprenantes », sont **gratuites pour les familles** (hormis le transport). Elles ont pour but de proposer à des enfants et jeunes de pouvoir partager, échanger, découvrir et se remobiliser de manière ludique dans les « apprentissages ».

La Ville d'Annemasse a choisi de participer à cet accompagnement.

40 places ont ainsi été octroyées à de jeunes Annemassiens.

Les frais sont pris en charge par l'État à hauteur de 80% du coût du séjour, le reste (20%) étant à la charge de la collectivité.

Certains partiront pour la première fois, ils découvriront la richesse de notre territoire, notre patrimoine en pratiquant des **activités sportives, créatives, culturelles, tout en apprenant le « vivre ensemble », le partage, la solidarité et la citoyenneté.**

Les jeunes apprendront aussi à observer, communiquer, se questionner, analyser, à travers ces séjours pédagogiques et ludiques.

Pour qui ?

Cet accompagnement s'adresse en priorité aux jeunes les plus exposés aux effets de la crise.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les critères de sélection prioritaires étaient les suivants :

- Enfant de quartier prioritaire de la politique de la ville.
- Enfant de zone rurale de revitalisation.
- Enfant de famille isolée, monoparentale ou en situation socio-économique difficile.
- Enfant ayant décroché de l'enseignement à distance.
- Enfant en situation de handicap.
- Enfant de personnel indispensable à la gestion de la crise sanitaire.

C'est le service Jeunesse Politique de la Ville, et plus particulièrement la structure Information Jeunesse J.5, qui a eu la mission et la possibilité d'orienter, d'identifier, d'accompagner des familles, des enfants et des jeunes vers ces séjours.

Des séjours en Haute-Savoie

Les séjours ont été prévus sur le territoire de la Haute- Savoie pour trois raisons :

- **Des trajets plus courts**

En effet, dans cet accompagnement, seul le transport sur le site du séjour reste à la charge des parents. NB : pour ceux ne pouvant pas être accompagnés, certains organismes de colonies ont proposé une organisation de transports.

- **Des parents plus rassurés**

Pour la majorité des enfants, il s'agit d'une première expérience de séjour. Le fait que les colonies soient localisées dans le département rassure donc beaucoup les parents.

- **Un territoire à exploiter**

Il est apparu cohérent de permettre aux jeunes de pouvoir découvrir la richesse de leur territoire afin que la Haute-Savoie se dévoile sous toutes ses facettes.

Les séjours se déroulent tout au long du mois d'août via les organismes suivants :

- FOL (Fédérations des Oeuvres Laïques),
- REGARDS,
- ADN (-Activité Découverte & Nature),
- CROQ' VACANCES.

Bien entendu, une vigilance particulière est accordée aux protocoles sanitaires en vigueur.

Riche de ces apprentissages ludiques et transversaux, les enfants et jeunes ne pourront que repartir en pleine forme pour attaquer la rentrée sur de bonnes bases.

Vous pourrez retrouver les informations régulières sur la page Facebook Annemasse-Officiel ainsi que sur le site internet de la Ville www.annemasse.fr

Les communiqués de presse envoyés seront aussi disponibles dans l' « Espace presse » du site internet (bandeau de bas de page).